

# C.A.P. ART DU BOIS

## Option C : Marqueteur



SERVICE ACADEMIQUE DE  
L'APPRENTISSAGE  
Le Recteur de l'Académie de  
Strasbourg

**Claire LOVISI**

L'artisanat du Bois d'Alsace



Le Président de la CAPB

**André DORNSTETTER**

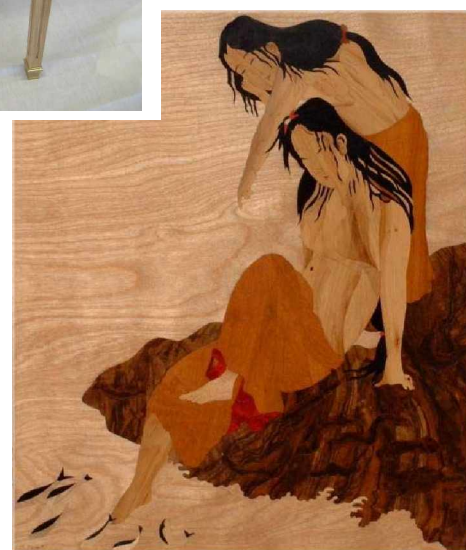


**Chambre de Métiers d'Alsace**

Le Président de la Chambre de Métiers  
d'Alsace

**Bernard STALTER**

## DOCUMENT DE LIAISON CFA – ENTREPRISE Cahier des charges de la formation



juin 2009

## L'ENTREPRISE

Dénomination : .....

Secteur d'activité : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Fax : .....

e-mail : .....

Chef d'entreprise : .....

Statut : .....

Maître d'apprentissage : .....

Fonction : .....

## L'APPRENTI(E)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... e-mail : .....

## LE CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

Désignation : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Fax : .....

e-mail : .....

Directeur : .....

Responsable pédagogique : .....

Chargé des relations assurant le suivi :

- année scolaire : \_\_\_\_/\_\_\_\_ : .....

Professeur assurant le suivi des activités professionnelles :

- année scolaire : \_\_\_\_/\_\_\_\_ : .....

## LE CONTRAT

Date de début : ..... Date de fin : .....

# OBSERVATIONS GENERALES

---

Outil de base de la formation professionnelle par apprentissage, le document de liaison répartit et articule les responsabilités de formation entre l'entreprise et le CFA.

Fruit d'un travail d'équipe de professionnels, de responsables pédagogiques et d'enseignants au niveau académique, le présent document est élaboré à partir des tâches rencontrées lors de la réalisation d'ouvrages d'ébénisterie. Ces tâches sont les supports d'apprentissage des compétences et des savoirs technologiques associés mentionnés dans le référentiel CAP Art du Bois, option : Marqueteur.

La rédaction des contenus se répartit en années, et c'est ici la seule chronologie donnée à titre indicatif. Il a été tenu compte de l'ordre variable d'apparition des tâches en entreprise, du recours aux mêmes compétences d'une tâche à une autre, de l'utilisation des acquis et du respect des consignes de sécurité, en prenant en compte les impératifs de qualité, de temps et de gestion de fabrication. Toutefois les contenus de ce document ne peuvent demeurer figés et il appartient aux utilisateurs, au CFA ou à l'entreprise, de proposer les modifications en fonction des problèmes qui apparaissent lors de l'utilisation de cet outil.

## MISE EN ŒUVRE

---

Le document de liaison est présenté aux futurs maîtres d'apprentissage dans le cadre de leur formation, aux maîtres d'apprentissage confirmés en réunion de secteur, individuellement en entreprise par l'inspecteur de l'apprentissage ou par un formateur de CFA dans le cadre de la liaison CFA – Entreprise.

Le document de liaison permet d'organiser la progression des enseignements professionnels.

**Il est l'outil de référence, cahier des charges de la formation par apprentissage qui permet :**

- **Au maître d'apprentissage**

---

- De choisir et confier à l'apprenti des tâches appropriées.
- De suivre le degré d'autonomie atteint par l'apprenti en cochant les cases par I, C, A.  
**I = Initié      C = Capable      A = Autonome**
- D'avoir plusieurs suggestions de pièces à réaliser par année de formation.
- De suivre le travail effectué au CFA.

- **A l'équipe pédagogique du CFA**

---

- De suivre et d'organiser sa progression en tenant compte du « vécu » en entreprise et d'élaborer à son tour des outils d'accompagnement comme les fiches navettes ou les fiches bilan.
- De suivre l'évolution de la formation en entreprise et de préparer la liaison.
- D'avoir un outil de travail dans le cadre de la liaison CFA-Entreprise.

- **A l'apprenti**

---

- D'avoir un aperçu détaillé de sa formation.
- De participer activement à sa mise en œuvre et **de percevoir la complémentarité de la formation au CFA et en entreprise.**

# RÈGLEMENT D'EXAMEN

<i>Certificat d'aptitude professionnelle</i>					<b>Scolaires</b> (établissements privés hors contrat) <b>Apprentis</b> (CFA et sections d'apprentissage non habilités) <b>Formation professionnelle continue</b> (établissements privés) <b>enseignement à distance candidats individuels</b>	
<b>ART du BOIS</b> <b>Option C : Marqueteur</b>			<b>Scolaires</b> (établissements publics et privés sous contrat) <b>Apprentis</b> (CFA et sections d'apprentissage habilités) <b>Formation professionnelle continue</b> (établissements publics)			
Épreuves	Unité	Coef.	Modes	Durée	Modes	Durée
<b>UNITÉS PROFESSIONNELLES</b>						
<b>EP1</b> – Exécution d'un ouvrage de marqueterie	<b>UP1</b>	11(1)	Ponctuelle pratique		24h00 (2)	
<b>EP2</b> – Dessin d'art appliqué	<b>UP2</b>	3	Ponctuelle		5h30	
<b>EP3</b> – Technologie et prévention des accidents	<b>UP3</b>	2	Ponctuelle écrite Orale		1h 20'	
<b>EP4</b> – Histoire des styles des arts du bois	<b>UP4</b>	1	Ponctuelle		1h30	
<b>UNITÉS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL</b>						
<b>EG1</b> – Français, histoire-géographie	<b>UG1</b>	3	Ponctuelle écrite et orale		2h15	
<b>EG2</b> – Mathématiques - sciences	<b>UG2</b>	2	Ponctuelle écrite		2h00	
<b>EG3</b> -Education physique et sportive	<b>UG3</b>	1	Ponctuelle			

(1) Dont coefficient 1 pour la vie sociale et professionnelle.

(2) Dont 1 heure pour la vie sociale et professionnelle.

## **PREAMBULE**

Les métiers de l'art du bois, et en particulier la marqueterie, évoluent parallèlement aux changements socioculturels de notre société.

Bien que la technologie et le cadre professionnel n'aient pas profondément changé, on constate néanmoins l'apparition de la mise en œuvre de nouveaux matériaux et de l'utilisation de machines plus complexes.

La culture artistique, les connaissances et les savoir-faire appliqués au métier de la marqueterie s'affirment comme un complément important à l'ébénisterie.

De part sa relation privilégiée avec sa clientèle et sa spécificité, le marqueteur est amené, en amont comme en aval, à mettre en valeur sa fabrication.

## **DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ DU TITULAIRE DU CAP MARQUETEUR**

La réalisation des tâches professionnelles est associée à une réflexion constante, de nature fonctionnelle et culturelle. Cette réflexion conduit à des choix déterminants pour la réalisation d'un produit de qualité.

A partir d'instructions écrites ou orales relatives à la réalisation de tout ou partie d'ouvrages, le titulaire du CAP devra être capable d'assurer les tâches suivantes :

- lire et décoder le cahier de charges,
- tracer les éléments nécessaires à la réalisation,
- préparer les postes de travail,
- choisir les placages,
- découper les éléments selon différentes techniques,
- réaliser les ombrages,
- réaliser le montage de l'ensemble de la pièce,
- finir manuellement ou mécaniquement les produits réalisés (ponçage, mise en teinte : cire, vernis,...).

## **PERSPECTIVE DE QUALIFICATION**

Ce diplôme se situe au niveau V de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation. Cette première qualification est le premier degré des métiers des Arts du bois.

Le titulaire de ce diplôme peut préparer le Brevet des Métiers d'Art (B.M.A.) marqueteur ainsi que le Brevet Technique des Métiers (B.T.M.) Ebéniste pour ensuite accéder au Brevet de Maîtrise Ebéniste.

# ENTREPRISE

**A la fin de la formation l'apprenti doit être capable de :**

Activités	TACHES	I	C	A
<b>STOCKER EMPILER RECEPTIONNER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Stocker et empiler des paquets de placage sur les étagères en utilisant les techniques de rangement.</li> <li>○ Reconstituer, numéroter les paquets selon leur veinage et leur utilisation.</li> </ul>			
<b>NETTOYER RANGER ENTRETENIR</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nettoyer et ranger l'outillage, le parc machines, l'atelier de montage, classer les petites fournitures, abrasifs, vis, pointes, colles, etc....</li> <li>○ Réaliser l'affûtage des ciseaux, fers de rabots, racloirs, scies.</li> <li>○ Ranger et entretenir son environnement de travail.</li> </ul>			
<b>RELEVER DES MESURES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Adaptation du décor à la forme.</li> <li>○ <u>ex</u> : utiliser les instruments de mesure courants (mètre, réglet, pied à coulisse, rapporteur, fausse équerre, comparateur...).</li> <li>○ Exécuter un croquis simple.</li> </ul>			
<b>PREPARATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Des outils à main.</li> <li>○ Affûtage des outils tranchant et de coupe.</li> <li>○ Choix et préparation des placages.</li> <li>○ Des matériaux (paquet).</li> <li>○ Des supports.</li> </ul>			
<b>REALISER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Découpage de l'entaille et des éléments.</li> <li>○ Mise en place des éléments découpés suivant l'ordre du dessin.</li> <li>○ Exécuter les ombrages au sable chaud.</li> <li>○ Incrustation.</li> <li>○ Assemblage des éléments sur papier encollé.</li> <li>○ Remplissage des traits de gravures.</li> <li>○ Nettoyage du panneau de marqueterie.</li> <li>○ Placage de la marqueterie sur le support.</li> </ul>			
<b>PONCER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Poncer manuellement : ponçage d'ébauche, de finition, d'égrenage.</li> <li>○ Poncer à l'aide des machines portatives suivantes : ponceuses vibrante, excentrique.</li> </ul>			
<b>TRAITER LES SURFACES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appliquer des teintes (teinter).</li> <li>○ Appliquer des cires (encaustiquer).</li> <li>○ Appliquer les vernis.</li> </ul>			

# C . F . A

A la fin de la formation l'apprenti doit connaître

<b>SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIES</b>		Traité le
<b>LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS – SECURITE DES PERSONNES ET DES INSTALLATIONS</b>	<b>Les matériaux</b>	<p>L'identification et la classification.</p> <p>Les domaines d'utilisation.</p> <p>Les caractéristiques physiques, mécaniques et chimiques.</p> <p>Les facteurs de variation.</p>
	<b>La connaissance des matériaux et des systèmes</b>	<p>La cinématique des machines.</p> <p>La coupe des matériaux.</p> <p>La maintenance.</p>
	<b>Les moyens de représentation et de communication</b>	<p>Le dessin d'art appliqué.</p> <p>Notion générale sur la couleur.</p> <p>Relation entre le volume et son décor.</p> <p>Recherche d'effet par utilisation des caractéristiques des différentes matières d'œuvres.</p>
	<b>Les ouvrages</b>	<p>Panneaux, tableaux, meubles.</p>
	<b>La connaissance des processus</b>	<p>Les techniques de réalisation.</p> <p>Les techniques de montage.</p> <p>Les techniques de finition.</p> <p>L'organisation du poste de travail.</p> <p>Le contrôle et la qualité.</p>
	<b>L'entreprise</b>	<p>Les partenaires.</p> <p>Les fonctions et les responsabilités.</p> <p>Les types d'entreprise.</p> <p>Les organisations professionnelles.</p>

## EXEMPLES DE PIECES A REALISER EN ENTREPRISE

1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années de formation

Les propositions suivantes sont données à titre d'exemples et doivent permettre à chaque apprenti de valider les compétences requises en fin de chaque année de formation en collaboration avec son maître d'apprentissage.

Les temps de réalisation à allouer par l'entreprise sont donnés à titre purement indicatif.

- 1<sup>er</sup> semestre 8 à 10h00
- 2<sup>ème</sup> semestre 10 à 12h00
- 3<sup>ème</sup> semestre 16 à 18h00
- 4<sup>ème</sup> semestre 20 à 24h00

La répartition des tâches pour chacune des pièces à réaliser est la suivante :

REPARTITION DES TACHES	
C.F.A	<ul style="list-style-type: none"><li>• Remet à l'apprenti les documents nécessaires à l'étude.</li><li>• Lance l'étude complète de l'ouvrage (Dessin, rédaction du mode opératoire, ...).</li><li>• Evalue l'ensemble de l'étude.</li><li>• Présente et suit la réalisation lors des visites en entreprise.</li><li>• Complète la réalisation par des formations pratiques ponctuelles (travaux de découpe de placage...) selon possibilités et équipements du CFA.</li></ul>
Entreprise	<ul style="list-style-type: none"><li>• Met à disposition de l'apprenti un nombre d'heures pour la réalisation.</li><li>• Met à disposition le matériel et les matériaux nécessaires.</li><li>• Guide et suit la réalisation complète de la pièce.</li></ul>
Apprenti	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rédige un dossier complet pour l'ouvrage.</li><li>• S'engage à respecter les délais de réalisation impartis.</li></ul>



# ADDITIF ETUDE DE CONSTRUCTION ET ARTS APPLIQUES

## EP2. Les moyens de représentation et de communication

Les connaissances relatives au dessin d'art appliqué correspondent dans un premier temps aux normes et conventions de représentations liées à la profession, ils concernent plus particulièrement :

- La normalisation (écritures, échelles...)
- La représentation géométrale
- La lecture de plan
- L'aptitude à percevoir, à comprendre, à imaginer et traduire un objet dans l'espace
- Le croquis, dessin à vue et de mémoire, étude de couleurs et de matières
- Le dessin géométrique aux instruments, croquis cotés
- L'initiation à l'expression graphique et picturale

## EP3. Technologie et prévention des accidents

- Les bois, les colles
- L'outillage manuel et mécanique
- Le travail du bois
- La finition des bois
- Règles générales de sécurité
- Technologie de spécialité

## EP4 Histoire des styles des arts du bois

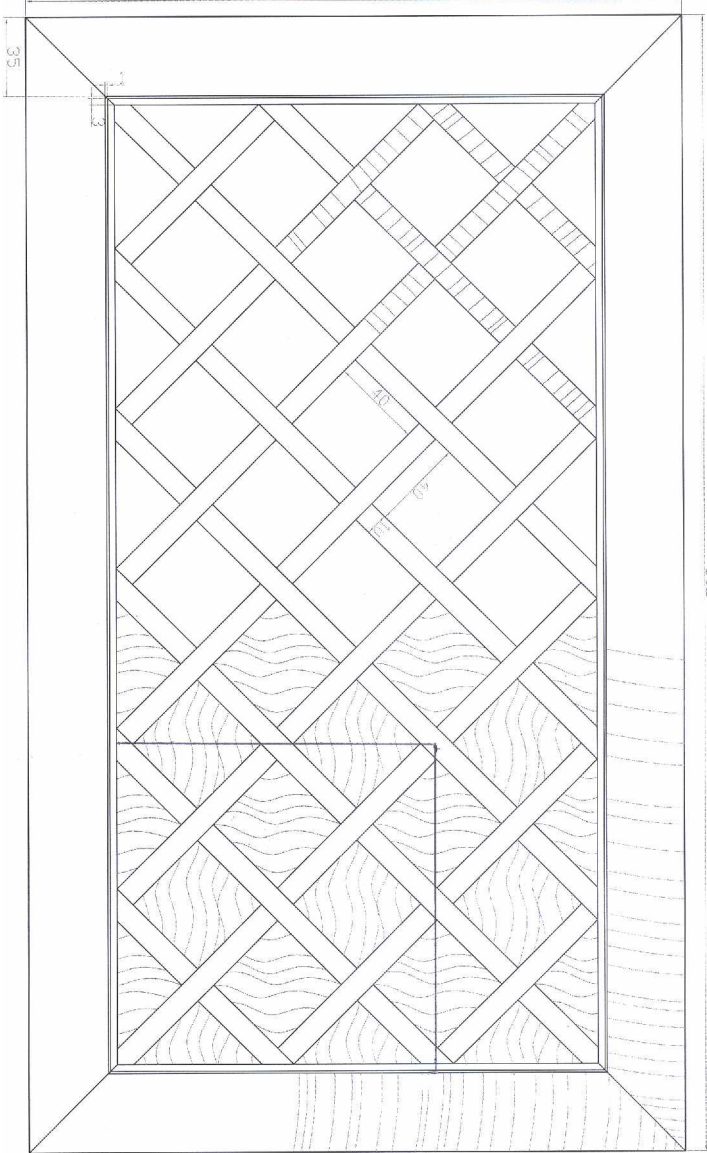
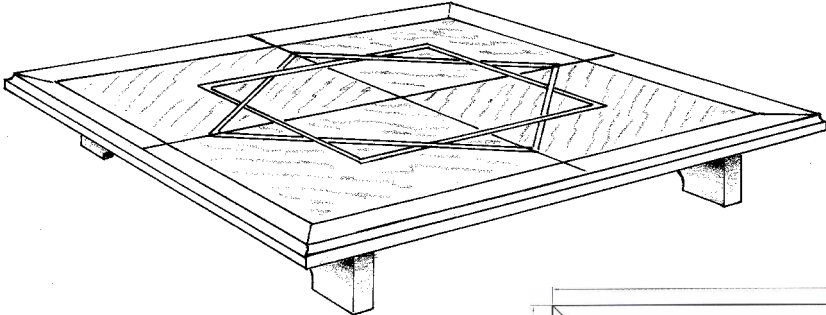
L'analyse formelle et stylistique

- Connaissances générales d'histoire de l'art
  - Restituer un meuble dans un contexte historique et régional.
- Etude des principaux courants artistiques (architecture, arts plastiques, arts appliqués...)
  - Identifier un meuble par rapport à un environnement artistique et socioculturel.
- Etude du rapport forme - fonction – époque
  - Relever sous forme de croquis et d'annotations des caractéristiques fonctionnelles et stylistiques à partir de données réelles et /ou figurées.

**1<sup>ère</sup> année**

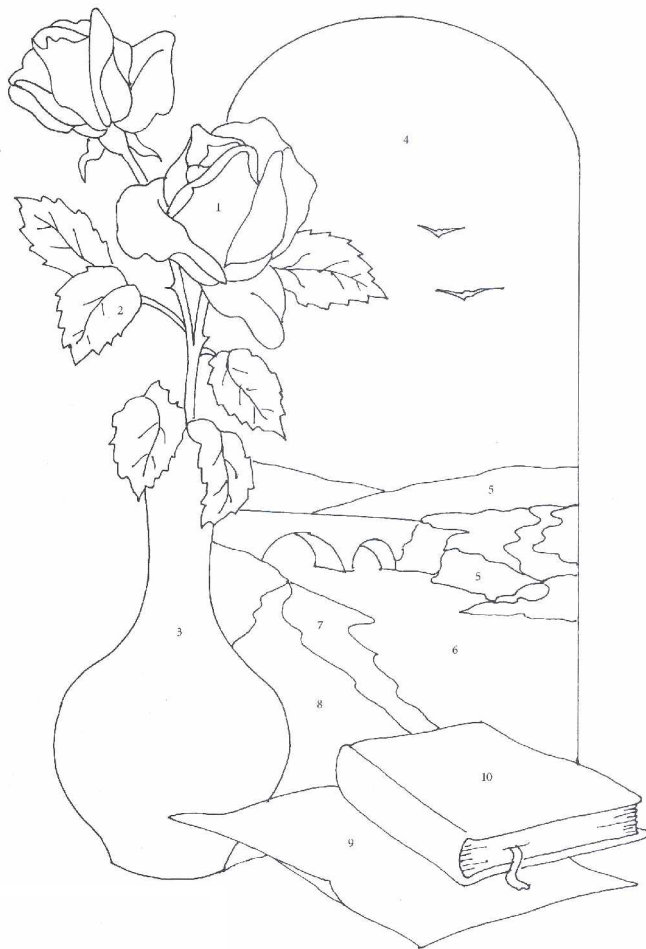
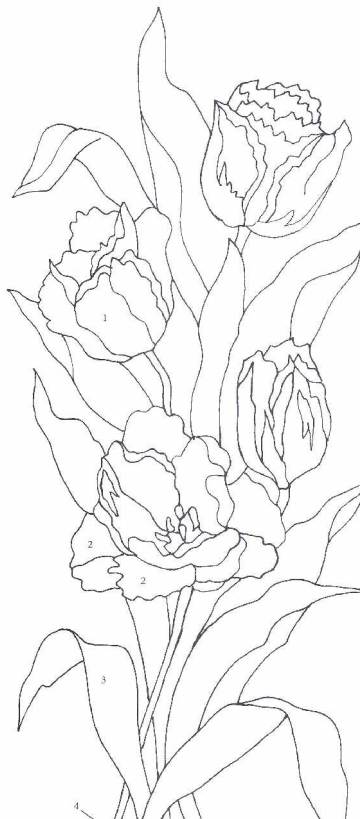
Difficultés techniques à respecter :

- Marqueterie géométrale
- Raclage et ponçage manuel



Difficultés techniques à respecter :

- Découpe élément par élément
- Ombrages
- Finition



## **PARTICIPANTS**

### **Chambre de Métiers d'Alsace**

<b>M. Jean-Paul SIMON</b>	CFA de l'Artisanat ESCHAU
---------------------------	---------------------------

### **Professionnel**

<b>M. Michel WAGNER</b>	Marqueterie d'Art 22 rte de Lyon 67400 ILLKIRCH
-------------------------	---